

Mesdames, Messieurs bonjour.

Suite à la dernière réunion de la commission économique de notre résidence, qui s'est déroulée le 31 juillet à Paris en présence de:

Rémy de Lecubarry Co Gérant C2A/Albret
Michel Agard Co Gérant C2A/Albret
Marion Segouffin : Comptable C2A/Albret

Jacqueline Cartron : Pilote commission économique des copropriétaires
Gérard Désages : membre commission économique des copropriétaires.

Veillez trouver ci après de nouvelles informations.

Tous les chiffres du bilan 2011 ont été analysés finement et il en ressort:

pour la partie dépenses:

pas de dépense non fondée

pas d'erreur comptable

des pistes d'améliorations possibles:

meilleure gestion du personnel

meilleure gestion et distribution de l'énergie électrique: la piste est déjà bien avancée

quelques petites autres dépenses à mieux "gérer".

L'ensemble doit pouvoir atteindre un montant de charge hors loyers de 850 000 € pour une année civile

pour la partie recette:

Développement à opérer sur le chiffre d'affaire en "redistribuant les cartes" en terme de moyens humains

Les séminaires seront plus "faibles" en chiffre d'affaires cette année compte tenu de la conjoncture économique, [et probablement l'année prochaine également.](#)

Toutes les pistes seront explorées dès le début septembre avec la commission commerciale et l'aide de la commission économique.

Des idées ont déjà été émises et restent à finaliser.

Plus de détails sur ce chapitre vous seront fournis d'ici un mois environ

Le chiffre d'affaire de 1 500 000 € pour l'année 2012 semble être réalisable, ce qui ferait une progression de plus de 30% par rapport à 2011, mais ne serait pas suffisant pour payer tous les loyers. Un report sera donc encore nécessaire.

Le niveau minimal de CA doit être de 1 800 000 € environ pour équilibrer les comptes et de 2 000 000 € pour obtenir une trésorerie "confortable"

permettant de payer les loyers sans contrainte [en terme de trésorerie.](#)

[La confirmation est donc bien présente qu'il faut 3 années pleines pour arriver à une "vitesse de croisière" en terme de chiffre d'affaire](#)

[et nous en sommes à la deuxième année.](#)

[Malgré la conjoncture économique défavorable à l'exploitation de notre résidence, la pente d'évolution de notre chiffre d'affaire est la bonne,](#)

[et nous laisse espérer des années futures meilleures, en terme de recettes pour tous mais le travail n'est pas terminé.](#)

Pour le versement des loyers [actuels](#) qui représentent environ 850 000 € par an.

Un échéancier a été établi et est le suivant:

[Août 2012 : versement de 40 % d'un trimestre \(c'est en cours à fin Aout\)](#)

[Septembre 2012 : versement de 60% d'un trimestre \(solde du 4eme trimestre 2011\)](#)

Octobre 2012 : versement de 80 % d'un trimestre

Novembre 2012 :versement de 20 % d'un trimestre (solde du 1er trimestre 2012)

Ce qui revient à honorer les 2 créances les plus anciennes sur le dernier trimestre de 2011 et 1^{er} trimestre 2012.

La commission économique se réunira a nouveau les 29 septembre et 1 octobre à la résidence et peut être également la commission commerciale, et pourra alors vous communiquer le chiffre d'affaire consolidé de la résidence arrêté à fin Aout 2012. Elle vous informera également des "pistes" pour l'année 2013.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

La commission économique.

--

Collectif du domaine du golf d'Albret

<http://www.collectif-albret.info>

contact@collectif-albret.info
